



SOLIVBOX 34 : AMÉNAGEMENT DES COMBLES PERDUS

SOLIVBOX 34 : DALLE ISOLANTE POUR L'AMÉNAGEMENT DES COMBLES

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un bâtiment perd de la chaleur plus facilement par le haut, car l'air chaud est plus léger : il remonte sous les toits.

L'isolation de la toiture est donc la priorité puisqu'elle représente 25 à 30% des déperditions thermiques d'une construction.

VALORISATION DE L'HABITAT

Proposer de la surface de stockage supplémentaire, et une isolation thermique complémentaire, valorisera votre bien dans le cadre d'une éventuelle revente, grâce à l'amélioration du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

MEILLEURE EXPLOITATION DES COMBLES PERDUS

L'isolation des combles permettra d'utiliser intelligemment votre grenier ou comble perdu pour créer des rangements et de la surface de stockage tout en créant une surface accessible et sécurisée, donnant accès au réseau technique sous toiture.



Descriptif de la solution

- 1 Support existant
- 2 Plaque OSB du SOLIVBOX
- 3 Isolant du SOLIVBOX

Pour la mise en œuvre en plancher, il convient de respecter entre autres les prescriptions du DTU 51-3 (NF P 63-203-1-1) (Novembre 2004), planchers et bois, et panneaux dérivés du bois.

Principaux documents de référence :

- Cahier du CSTB 3231
- Passage de conduit de fumée DTU 24.1 et 24.2
- CPT 3647 du CSTB (Mars 2008)

SOLIVBOX 34

Isolant en PSE contrecollé sous un parement circulaire en panneau bois OSB
 λ de l'isolant PSE = 34 mW/(m.K)
 λ de l'OSB = 130 mW/(m.K)

[Voir page 14 >](#)



CRÉDIT D'IMPÔT

ISOBOX Isolation préconise SOLIVBOX 34 pour bénéficier du crédit d'impôt ! L'isolant de SOLIVBOX est certifié ACERMI. Posé par un professionnel, il donne accès en rénovation au crédit d'impôt : la résistance thermique minimum en toiture est de **7,00 m².K/W**.

Caractéristiques produits

| | Épaisseur (mm) | Valeurs R ^t (m².K/W) de l'isolant | Largeur (mm) | Longueur (mm) | Poids du panneau (kg) |
|--------------|----------------|--|--------------|---------------|-----------------------|
| PSE | 85 | 2,50* | 560 | 1495 | 9,94 |
| SOLIVBOX 34" | 12 + 85 | 2,55 | 560 | 1495 | 9,38 |
| PSE | 170 | 5,00* | 560 | 1495 | 9,38 |
| SOLIVBOX 34" | 8 + 170 | 5,05 | 560 | 1495 | 11,06 |
| PSE | 240 | 7,05* | 560 | 1495 | 11,06 |
| SOLIVBOX 34" | 8 + 240 | 7,10 | 560 | 1495 | 11,06 |

Conditionnement

| | Panneaux / palette | m² / panneau | m² / palette |
|-----------------------|--------------------|--------------|--------------|
| SOLIVBOX 34 / 12 + 85 | 24 | 0,84 | 20,10 |
| SOLIVBOX 34 / 8 + 170 | 12 | 0,84 | 10,00 |
| SOLIVBOX 34 / 8 + 240 | 8 | 0,84 | 6,70 |

*Résistance thermique déclarée

**SOLIVBOX 34 est un complexe constitué d'un isolant en PSE contrecollé sous un parement circulaire en panneau bois OSB

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE DES DALLES ISOLANTES POUR L'AMÉNAGEMENT DES COMBLES

PRÉPAREZ VOTRE CHANTIER

1. Protéger les panneaux

Pendant le transport, protéger les panneaux, et surtout les bords, d'un contact direct avec l'eau.

2. Vérifier l'accessibilité au chantier

Avant de commencer votre chantier, vérifier les possibilités d'accès au chantier :

> Dégagement haut et bas, pour le passage du panneau

> Format de la trappe d'accès au grenier : la gamme SOLIVBOX permet de s'adapter à de nombreuses configurations :

- SOLIVBOX (12 + 85) est compatible aux trappes d'un format 500 x 500 (mm) minimum.
- SOLIVBOX (8 + 170) est compatible aux trappes d'un format 600 x 600 (mm) minimum.
- SOLIVBOX (8 + 240) est compatible aux trappes d'un format 600 x 600 (mm) minimum.

3. Stocker les panneaux

Stocker les panneaux à l'intérieur et répartir la charge du mieux possible.

Entreposer les panneaux dans des bâtiments fermés et secs et éviter le contact direct avec le sol. Éviter tout contact avec de l'eau.

L'ossature bois doit être conditionnée pour amener son humidité d'équilibre avec son environnement avant sa mise en œuvre. Ceci est généralement obtenu en stockant librement les panneaux, avant leur pose, dans le local où ils seront utilisés.

4. Préparer le support

En cas de passage de conduit de fumée ou de cheminée, il est impératif de respecter l'écart au feu réglementaire à l'aide de plaque écart au feu ou de laine de roche (se référer au DTU 24.1 PT 1).

Vérifier que les sections des pièces de bois et les entraxes qui composent le solivage supportent les surcharges envisagées.

En cas de doute, faire appel à un professionnel pour vérifier l'état du support.

> Les matériaux supports doivent être plans. À l'aide de règles métalliques, vérifier la déformation du support existant. Prévoir un calage si besoin.

> Vérifier que l'isolant déjà en place soit posé suivant les règles de l'art, notamment au niveau de la mise en œuvre du pare-vapeur.



MISE EN ŒUVRE

Descriptif de la solution

- 1 Vérifier de l'état du support (résistance, planéité)
- 2 Effectuer un calage éventuel pour rectifier la planéité
- 3 Poser les panneaux
- 4 Fixer le support

Pose des panneaux

La pose des panneaux se fera à joints décalés (pose à coupe de pierre)

> Dans le cas d'une pose sur solive :

La pose se fera sur deux ou trois points d'appuis, en fonction de la configuration du solivage. Les rives parallèles et perpendiculaires aux appuis doivent reposer sur un support continu. La pose sera réalisée à bord jointif, laisser 1 à 1,5 mm/m dans les deux sens à la périphérie du panneau. Les joints doivent être remplis d'un mastic souple. Les panneaux seront fixés par des pointes ou des vis. L'espace maximal entre pointe ou vis est de 150 mm en périphérie et 300 mm en partie courante. La surface d'un seul tenant est limitée à 30 m², le plus grand côté n'excédant pas 7 m. Des zones de fractionnement sont prévues à cet effet chaque fois que nécessaire.

> Dans le cas d'une pose sur dalle béton (pose flottante) :

Les dalles constituant le plancher d'une même pièce sont disposées de telle manière qu'un espace de 10 mm soit prévu sur toute la périphérie de la pièce et éventuellement aux zones de fractionnement. Une liaison mécanique entre les panneaux pourra être réalisée à l'aide de crampillons. Les surfaces ainsi solidarisées, libres de tout bridage, ne doivent pas excéder 100 m².

Assemblage des panneaux

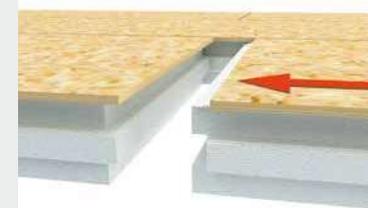
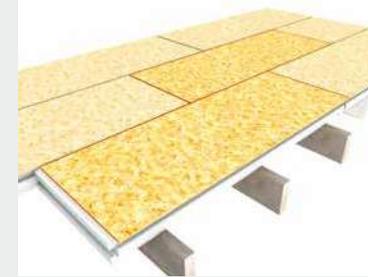
L'assemblage des panneaux se fait grâce à un système exclusif de profilés quatre faces, assurant l'ajustement et la tenue de l'ensemble.

Fixation

Selon l'épaisseur du panneau, la fixation se fera si besoin par vissage ou par clouage, directement sur la structure existante. La liaison entre les panneaux pourra être renforcée à l'aide de crampillons.

Jeu périphérique

Les produits dérivés du bois subissent des variations dimensionnelles en fonction de la température et du degré d'humidité ambiant. Ces phénomènes sont réversibles. Il est impératif de prévoir un jeu périphérique de 10 mm sur le pourtour de la pièce mais aussi de tout point fixe pour éviter les déformations par blocage en cas de dilatation.



DESCRIPTION

SOLIVBOX 34 est un complexe isolant innovant spécialement conçu pour l'isolation des combles perdus.

Il est constitué d'un isolant en PSE contrecollé sous un parement circulaire en panneau bois OSB.

SOLIVBOX 34 dispose d'un assemblage rainuré bouveté assurant une parfaite continuité de l'isolant qui permet de limiter les ponts thermiques.

SOLIVBOX 34 est disponible sous 3 résistances thermiques différentes :

- R = 2,5 m².KW (Épaisseur 12+85 mm)
- R = 5 m².KW (Épaisseur 8+170 mm)
- R = 7 m².KW (Épaisseur 8+240 mm) : éligible au crédit d'impôt

DOMAINE D'APPLICATION

SOLIVBOX 34 est une solution d'isolation performante en combles perdus qui permet de constituer une zone de stockage ou une zone de circulation et d'accès aux combles.

Domaine d'application :

- Combles perdus

Supports adéquats :

- Planchers béton ou bois
- Solives lambourdes
- Charpentes industrielles : la pose du SOLIVBOX 34 en fermette nécessitera la validation du fabricant de fermette.

SOLIVBOX 34



LES PLUS

- › 3 résistances thermiques dont R=7 m².KW éligible au C.I.T.E.
- › Solution polyvalente répondant à tous les besoins depuis le complément d'isolation jusqu'à l'isolation complète
- › Dimensions permettant le passage de l'isolant par les trappes d'accès (voir page 12)
- › Une solution facile, rapide, et propre pour isoler les combles perdus efficacement et durablement, tout en augmentant la surface de stockage
- › Permet la réalisation et la sécurisation des zones d'accès aux réseaux techniques dans les combles (VMC, électricité...)

CERTIFICATIONS

| | | |
|---|---|--|
| | Isolant PSE certifié Acermi N°09/119/575 | |
| | DOP Isolant PSE n° 4187-RPC-2-201507.0002 DOP OSB n° 3 661 03 05 Conductivité thermique de l'isolant PSE : 34 mW/(m.K) Conductivité thermique de l'OSB : 130 mW/(m.K) Euroclasse feu PSE : E | |
| Euroclasse feu OSB : D-s2, d0 | | |
| Perméabilité à la vapeur d'eau μ OSB : 150 - 200 | | |
| Contrainte en compression pour 10% de déformation : CS(10)I20 | | |

PROFILS D'USAGE DE L'ISOLANT PSE

| Épaisseurs (mm) | I | S | O | L | E |
|-----------------|---|---|---|---|---|
| 80 à 180 | 5 | 1 | 2 | 2 | 3 |
| 185 à 300 | 2 | 1 | 2 | 2 | 3 |

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES & DIMENSIONS ET CONDITIONNEMENT

| Caractéristiques produits | | | | | |
|---------------------------|----------------|--|--------------|---------------|-----------------------|
| | Épaisseur (mm) | Valeurs R* (m ² .KW) de l'isolant | Largeur (mm) | Longueur (mm) | Poids du panneau (kg) |
| PSE | 85 | 2,50* | 560 | 1495 | 9,94 |
| SOLIVBOX 34** | 12 + 85 | 2,55 | | | |
| PSE | 170 | 5,00* | 560 | 1495 | 9,38 |
| SOLIVBOX 34** | 8 + 170 | 5,05 | | | |
| PSE | 240 | 7,05* | 560 | 1495 | 11,06 |
| SOLIVBOX 34** | 8 + 240 | 7,10 | | | |

| Conditionnement | | | |
|-----------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Panneaux / palette | m ² / panneau | m ² / palette |
| SOLIVBOX 34 / 12 + 85 | 24 | 0,84 | 20,10 |
| SOLIVBOX 34 / 8 + 170 | 12 | 0,84 | 10,00 |
| SOLIVBOX 34 / 8 + 240 | 8 | 0,84 | 6,70 |

**SOLIVBOX 34 est un complexe constitué d'un isolant en PSE contrecollé sous un parement circulaire en panneau bois OSB